

Le développement du palmier à huile au Cameroun

Document de travail préparé par
David Hoyle (WWF) et Patrice Levang (IRD/CIFOR)

Crédit: P.Levang

La production artisanale d'huile de palme procure de nombreux emplois (Mbongo, Littoral, Cameroun)

Biographie



David Hoyle *est Directeur de la Conservation au WWF du Cameroun. Socio-économiste de formation, il s'intéresse à la gestion des ressources naturelles au Cameroun depuis plus de 7 ans pour le WWF et WCS.*
www.panda.org



Patrice Levang *est Directeur de Recherche à l'IRD (UMR GRED-220), présentement affecté au CIFOR (Centre International de Recherche Forestière) à Yaoundé, Cameroun. Agro-économiste, ses recherches ont surtout porté sur la colonisation agricole - organisée et spontanée - des marges forestières de l'archipel indonésien. Depuis octobre 2010 il est affecté au Cameroun où il étudie les impacts des grands projets de développement agricole sur les modes de vie des populations forestières.*
www.ird.fr
www.cifor.org

CONTEXTE

Le palmier à huile (*Elæis guineensis*) est une plante originaire des pays bordant le Golfe de Guinée. L'huile de palme, extraite de la pulpe du fruit, est riche en acides gras saturés, et solide à température ambiante. L'huile de palme comme toutes les huiles végétales ne contient pas de cholestérol.

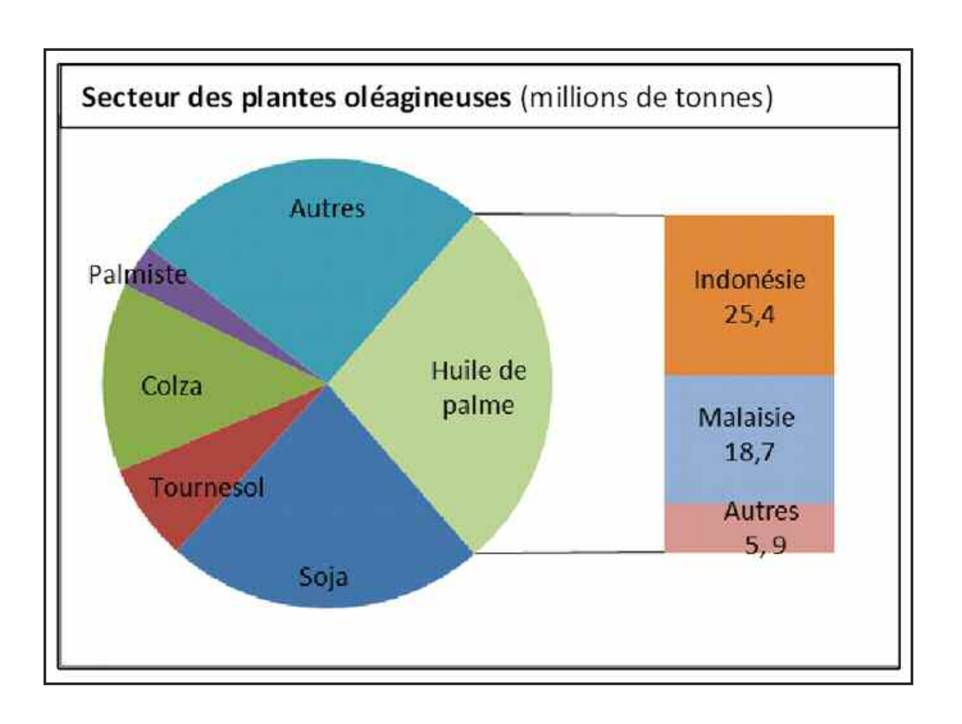


Palmier à huile Elæis guineensis

L'huile de palme, avec une production annuelle de 50 millions de tonnes, soit 39% de la production mondiale d'huiles végétales, est devenue la plus importante des huiles végétales, dépassant largement le soja, le colza et le tournesol (USDA, 2011). Au total, plus de 14 millions d'hectares sont consacrés aux plantations de palmiers à huile dans la zone intertropicale. L'huile de palme est une ressource particulièrement rentable pour ses producteurs, l'industrie valant environ 20 milliards de dollars américains par an. L'huile de palme est la principale huile alimentaire dans la plupart des pays d'Afrique tropicale humide, en Asie du Sud-Est et dans une partie du Brésil. En plus de l'huile de palme extraite du péricarpe du fruit, *Elæis guineensis* produit également l'huile de palmiste extraite de l'endosperme, et surtout utilisée dans l'industrie cosmétique. Les tourteaux d'huile de palmiste sont utilisés dans l'alimentation animale et les noyaux sont d'excellents combustibles utilisés dans la production d'électricité.
En 2011, la Malaisie (18,7 Mt) et l'Indonésie (25,4 Mt) totalisent à eux seuls 87% de la production mondiale d'huile de palme, tandis que tous les autres pays en produisent à peine 1 Mt (Cf. figure 1). En Afrique, les principaux producteurs sont le Nigéria, la RDC, le Ghana et la Côte-d'Ivoire. La production du Cameroun, à la 13e place mondiale, est actuellement estimée à 230 000 t/an (MinADER, comm. pers. ;(*www.indexmundi.com*).

Le palmier à huile est particulièrement productif lorsqu'il est cultivé dans les meilleures conditions agro-écologiques :

- des températures élevées toute l'année, entre 25 et 28° C ;
- un ensoleillement d'au moins 5 heures/jour ;
- des précipitations comprises entre 1 800 et 2 400 mm/an et pas de sécheresse continue pendant plus de 90 jours. Des précipitations excédentaires sont bien tolérées tant que les sols sont bien drainés ;
- le palmier préfère les sols riches et bien drainés, mais se satisfait de sols pauvres si la fertilisation est assurée ;
- une altitude basse, idéalement inférieure à 500 m.



Plusieurs régions du Cameroun remplissent parfaitement ces conditions biophysiques, tout particulièrement la zone forestière méridionale (Sud-Ouest, Sud et Littoral), de loin la plus attractive pour les investisseurs.

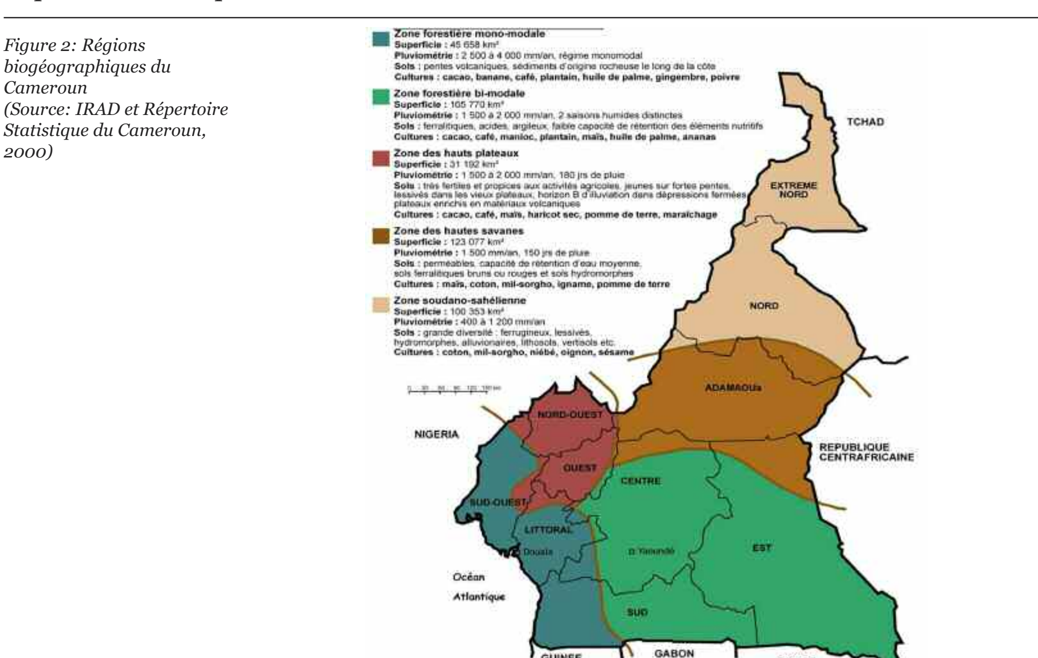


Figure 2: Régions biogéographiques du Cameroun (Source: IRAD et Répertoire Statistique du Cameroun, 2000)

Dans de bonnes conditions écologiques, une plantation de palmiers à huile bien gérée peut produire jusqu'à 7,2 t d'huile de palme brute par hectare (CPO) et 1,5 t d'huile de palmiste (PKO)[1] (Caliman, 2011), bien que la moyenne industrielle soit plutôt de l'ordre de 4 t CPO/ha. En comparaison, le colza, le soja, le tournesol et le maïs — des cultures souvent présentées comme sources de biocarburant — n'atteignent respectivement que 0,7 ; 0,4 ; 0,5 et 0,2 t/ha en moyenne.
En comparaison avec l'Asie du Sud-Est, les rendements actuels au Cameroun sont extrêmement bas, de l'ordre de 2,3 t/ha/an dans l'agro-industrie[2] et 0,8 t/ha/an pour les plantations villageoises.

Principales causes de l'expansion du palmier à huile

Ces dernières années, la demande mondiale en huile de palme a augmenté de manière significative en gagnant des parts de marché au détriment des autres huiles végétales, moins accessibles et plus chères, comme l'huile de soja. Cette expansion est également due à l'augmentation de la consommation dans les pays émergents tels que la Chine, l'Inde et d'autres pays d'Asie, où l'huile de palme est surtout utilisée comme huile de friture. A l'heure actuelle, la demande globale dépasse l'offre, et cette tendance risque de se renforcer dans l'avenir, ce qui en fait un produit particulièrement intéressant pour les investisseurs.

La même tendance s'observe au Cameroun qui est aujourd'hui un importateur net d'huile de palme[3] . Par ailleurs, le nombre croissant de régulations prévenant la conversion des forêts naturelles, le manque de terres, la surveillance des grandes acquisitions foncières, et les espoirs suscités par la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation (REDD) dans les grands pays producteurs tels la Malaisie et l'Indonésie incitent les grandes compagnies asiatiques à diversifier leurs zones de production et à investir massivement en Afrique centrale.

Le Cameroun est ainsi devenu une destination privilégiée pour les investisseurs[4] et ce pour plusieurs raisons : des conditions agro-écologiques favorables, un foncier relativement bon marché, la stabilité politique et la volonté affichée du gouvernement camerounais de développer le secteur agricole. Enfin, le pays est plus proche des marchés porteurs européen et nord-américain où l'huile de palme est peu utilisée en cuisine mais sert dans l'industrie alimentaire et cosmétique.

[1] *Huile de palme brute ou* Crude Palm Oil *(CPO); huile de palmiste ou* Palm Kernel Oil *(PKO)*

[2] *Suivant les compagnies, le rendement moyen varie entre 1 et 3,9 t CPO/ha.*

[3] *En 2010 le déficit de production était de l'ordre de 50 000 tonnes, pour une production totale estimée à 230 000 t.*

[4] *La pression exercée par les investisseurs internationaux ne se limite ni au secteur de l'huile de palme ni au Cameroun. Une étude récente de l'ILC (International Land Coalition) fait le point sur les grands projets agro-industriels dans le monde. Cf. Anseeuw, W., L. Alden Wily, L. Cotula and M. Taylor (2012). "Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land". Research Project". ILC, Rome.* http://www.landcoalition.org/fr/node/

LE DEVELOPPEMENT DU PALMIER A HUILE AU CAMEROUN

La production industrielle d'huile de palme n'est pas une nouvelle venue au Cameroun. Les premières plantations industrielles ont été établies en 1907 sous l'administration coloniale allemande, dans les plaines côtières autour du Mont Cameroun et d'Edéa. La culture a ensuite été développée sous le régime franco-anglais jusqu'en 1960, la production étant alors estimée à 42 500 t. Après l'Indépendance, le Gouvernement du Cameroun a pris le contrôle de la production avec la création de sociétés publiques telles la Société des Palmeraies (qui deviendra plus tard SOCAPALM après cession au secteur privé), la PAMOL et la CDC.

Selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Cameroun a produit 230 000 tonnes d'huile de palme brute en 2010, sur une surface d'environ 190 000 ha. La production d'huile de palme provient de 3 types de plantations : les plantations agro-industrielles (58 860 ha produisant 120 000 t) ; les plantations villageoises encadrées (35 000 ha pour 30 000 t) ; et les plantations villageoises traditionnelles où près de 100 000 ha produisent environ 80 000 t d'huile de palme[5] . Le Plan de Développement du Secteur Rural du Gouvernement du Cameroun propose un accroissement de la production d'huile de palme de 300 000 t en 2005 à 450 000 t en 2020. Cet accroissement serait atteint par l'augmentation des superficies en plantations, et l'augmentation des rendements de la production et de l'extraction de l'huile. Ce plan est axé principalement sur des objectifs de production et ne tient pas compte d'éventuels impacts environnementaux sur la biodiversité.

Actuellement, les plantations agro-industrielles et les huileries au Cameroun sont aux mains de cinq grandes sociétés, le groupe français Bolloré en possède trois - SOCAPALM (28 027 ha), SAFACAM (4 870 ha) et la Ferme Suisse (3 793 ha) – et les deux autres appartiennent à l'Etat : CDC (12 670 ha) et PAMOL (9 500 ha).

La production industrielle d'huile de palme est un élément majeur de la politique de croissance, d'emploi et de réduction de la pauvreté du Gouvernement camerounais. La Nouvelle Politique Agricole de 1994 du MINADER stipule qu'il y a un besoin d'accroissement des investissements dans



Pépinière de palmiers à huile dans une plantation villageoise (Mbongo, Littoral, Cameroun).

[5] *Les estimations de surface et de production des plantations villageoises effectuées par le MINADER sont des ordres de grandeur ne reposant sur aucune statistique fiable.*



Plantations industrielles, CDC, Tiko, Sud-Ouest, Cameroun

l'agro-industrie par le biais de la privatisation des institutions publiques existantes et la création de nouvelles plantations agro-industrielles, y compris de palmiers à huile. Dès lors, la production industrielle d'huile de palme devient une priorité nationale visant à satisfaire la demande domestique dans un premier temps et à se tourner vers l'export dans un deuxième temps.

L'expansion du palmier à huile au Cameroun

En raison de la demande globale croissante en huile de palme et des conditions favorables à son développement au Cameroun, le pays a attiré de nombreux investisseurs en quête de terres pour l'expansion des plantations de palmiers à huile depuis 2009. A l'heure actuelle, au moins 6 sociétés essayent de sécuriser une surface totale de l'ordre d'1 million d'hectares dans la zone forestière du Sud Cameroun[6] .

Il s'agit de :

Sithe Global Sustainable Oils Cameroon (SGSOC) est une société localement enregistrée au Cameroun, et appartenant à HeraklesFarms, filiale d'Herakles Capital, sise à New York (USA). HeraklesFarms a acquis la totalité de SGSOC, une filiale du Groupe Blackstone, en 2009.



Depuis 2009, SGSOC essaye d'acquérir une étendue de terrain d'au moins 80 000 ha dans le Sud-Ouest du Cameroun, afin de développer une plantation de palmiers à huile. Actuellement, SGSOC est en phase de finalisation de l'acquisition de 73 086 ha (30 600 ha dans le département de Ndian et 42 600 ha dans le département de Kupe-Manenguba). Cette future plantation est située au sein d'une région reconnue pour sa biodiversité entre les aires protégées du Parc National de Korup, les montagnes de la Réserve forestière de Rumpi, le Parc National de Bakossi et la Réserve faunistique de Banyang-Mbo. Toutes ces zones abritent de nombreux primates, éléphants, buffles et autres espèces animales et végétales rares, endémiques et pour beaucoup sur liste rouge de l'UICN.

En septembre 2009, SGSOC a signé une convention avec le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) du Cameroun (Nguiffo et Schwartz, 2012). En 2010, SGSOC a débuté l'étude d'impact environnemental et social de son projet. En septembre 2011, le MINEP a délivré à SGSOC un Certificat Environnemental. SGSOC est membre de RSPO (*Roundtable for Sustainable Palm Oil*)[7].

http://www.heraklescapital.com/docs/PressRelease_%206_%2015_2011.pdf

[6] *Les données présentées ci-après sont issues d'articles de presse, des sites internet des compagnies et d'informations obtenues auprès d'agents du MINADER, MINFOF, MINDAF et autres. La plupart de ces informations sont d'ordre confidentiel et n'ont par conséquent aucun caractère officiel.*

[7] *La RSPO est une table ronde créée en 2004 à l'initiative de l'industrie et de quelques ONG dont le WWF. Son objectif est de promouvoir le développement durable du secteur de l'huile de palme. Elle a ainsi défini les principes, critères et indicateurs permettant d'obtenir la certification RSPO. La table ronde réunit à ce jour près de 600 membres ordinaires, producteurs, processeurs, ONG, etc. (http://www.rspo.org)*



Sime Darby, est une multinationale malaysienne et actuellement le premier producteur mondial d'huile de palme. Cette multinationale souhaite acquérir près de 600 000 ha au Cameroun pour développer des plantations de palmiers à huile et d'hévéas, dans les régions du Centre, du Sud, du Littoral et du Sud-Ouest. Aucun plan détaillé n'est disponible pour l'instant mais il semblerait que Sime Darby propose de développer 300 000 ha de plantations de palmiers à huile à Yingui, département du Nkam (près du Parc National d'Ebo et de l'UFA 00-004) ; 100 000 ha d'hévéas à Efoulan et Mvila ; et 50 000 ha d'hévéas à Meyomessi, départements du Dja et Lobo, ainsi que dans d'autres zones potentielles telles que Mamfe, Sangmelima et Ndikinimeki. Le projet et les termes de références sont en cours d'élaboration et la société prévoit de développer près de 5 000 ha/an, avec un pic de 15 000 ha/an. Sime Darby est membre de RSPO et se déclare disposé à collaborer avec les organisations de protection de la nature, la société civile et les populations locales. Sime Darby a récemment refusé un site proposé par le Gouvernement en raison de sa haute valeur de conservation – une forêt primaire près de Mintom.
http://www.ft.com/intl/cms/s/0/290c6a52-42ad-11e0-8b34-0144feabdc0.html#axzz1pTSXYPn9
http://www.simedarby.com/



SIVA Group/Biopalm Energy est une compagnie indienne enregistrée en Indonésie. SIVA prévoit de développer au total environ 1 million d'ha de plantations de palmiers à huile dans plusieurs pays au monde. Au moins 200 000 ha devraient être développés au Cameroun (en plusieurs blocs). Il semblerait que la société ait déjà obtenu 50 000 ha dans le département de l'Océan, avec l'autorisation de développer 10 000 ha/an. Le site que SIVA sollicite est l'UFA 00-003 qui a été attribuée en bonne et due forme à la société MMG comme une unité forestière d'aménagement et qui est gérée depuis plusieurs années selon les règles fixées par le gouvernement.
http://af.reuters.com/article/investingNews/idAFJOE77N01320110824
http://www.biopalmenergy.biz/target.html#target



En août 2011, **Good Hope Asia Holdings** de Singapour a fait part de ses plans d'investir plusieurs centaines de millions de dollars dans des plantations de palmiers à huile au Cameroun. L'entreprise recherche des terres (superficie inconnue) dans le département de l'Océan, Sud Cameroun. http://www.bloomberg.com/news/2011-08-09/goodhope-asia-to-start-plantation-for-palm-oil-in-cameroon.html

D'autres sociétés comme **PalmCo** seraient à la recherche d'au moins 100 000 ha dans le Nkam, **Smart Holdings** de 25 000 ha...

D'après le MINADER (*comm. pers.*), plusieurs autres compagnies négocient également avec le Gouvernement du Cameroun afin d'acquérir de vastes étendues de terres favorables au développement du palmier à huile et d'autres produits agro-industriels (caoutchouc naturel et biocarburants à partir du tournesol et du maïs).

L'EXPANSION DU PALMIER A HUILE AU CAMEROUN : DU POUR ET DU CONTRE

Comme le démontrent les exemples malaysiens et indonésiens, l'expansion du palmier à huile est une chance pour les économies nationales et locales. Lorsqu'elle est bien menée, elle présente un réel potentiel de réduction de la pauvreté. L'accroissement de la production d'huile de palme au Cameroun aura certainement de nombreux impacts positifs sur :

- **La création d'emplois**, directs dans les plantations, et indirects dans les activités connexes (transformation, transport, construction, approvisionnement, maintenance, etc.). Étant donné la relative absence de saisonnalité de l'activité, les emplois et autres bénéfices restent stables toute l'année. L'effet économique multiplicateur de la création d'activités aura un impact déterminant sur le développement de tous les secteurs au niveau local et régional.
- **Les recettes publiques**, à travers les taxes directes, les redevances et les taxes indirectes liées à la main-d'œuvre salariée. L'ampleur de ces bénéfices dépendra des termes des Conventions et Agréments que l'Etat passera avec les sociétés. La correction du déficit de production d'huile de palme du Cameroun permettrait de réduire les importations voire d'exporter de l'huile, ce qui serait bénéfique pour la balance des paiements du pays.
- **Les infrastructures** , les investisseurs voudront que leurs plantations soient localisées près d'un port, mais ils devront cependant investir considérablement dans l'amélioration et l'entretien des voies de transport vers leurs sites. De plus, les investisseurs les plus réputés développeront des infrastructures pour leur personnel – logement, eau, électricité, santé, éducation, etc.
- **Les petits producteurs** : la culture du palmier à huile peut être rentable à toutes les échelles, en particulier pour les petits producteurs. Relativement indemne de maladies (jusqu'à présent), le palmier procure des emplois tout au long de l'année, et peut être cultivé avec un minimum d'intrants[8] ce qui est un avantage pour les petits exploitants. En Asie du Sud-Est par exemple, 30 à 40 % des surfaces consacrées au palmier à huile sont la propriété de petits planteurs, avec des rendements élevés grâce à un encadrement relativement dense assuré par les agro-industries (Cf. encart ci-après). Au Cameroun, les petits planteurs contrôlent près des trois quarts de la surface totale en palmiers mais n'assurent que la moitié de la production en raison de rendements très faibles.

[8] *Le palmier répond bien à la fertilisation, une fertilisation bien menée est le gage d'une bonne production avec des rendements pouvant atteindre 5 à 6 tonnes de CPO /ha. En l'absence de fertilisation le palmier produit peu (moins d'une tonne de CPO/ha) mais survit.*



Usine d'extraction d'huile de palme de la CDC, Tiko, Sud-Ouest, Cameroun.



Ferme Héraklès, pépinière de palmiers à huile de la SGSOC à Talangaye, Sud-Ouest, Cameroun.

Toutefois, comme le démontrent également les exemples malaysiens et indonésiens, la production à grande échelle d'huile de palme présente également de nombreux inconvénients. Lorsque ce développement se fait au détriment des forêts tropicales, les impacts sur l'environnement, la biodiversité et les populations forestières peuvent être particulièrement négatifs. Il convient par conséquent de développer le palmier à huile de manière à prévenir ou réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs. Les critères de la RSPO vont précisément dans ce sens. Dans son souhait légitime d'expansion de la production d'huile de palme au Cameroun, le Gouvernement se doit d'élaborer un guide des bonnes pratiques du développement des nouvelles plantations de palmiers à huile, et d'identifier les zones les plus favorables à ce développement par le biais d'une planification territoriale au niveau national.

Parmi les impacts négatifs du développement des plantations de palmiers à huile, il convient de citer :

- **La disparition de forêts à haute valeur de conservation et de biodiversité.** Au Cameroun, la plupart des aires propices à l'expansion du palmier à huile sont encore recouvertes de forêts tropicales primaires, riches en biodiversité et d'une importance capitale pour la conservation. Jusqu'à présent, une partie relativement faible de cette zone a été exploitée pour son bois ou convertie en terrains agricoles. Les investisseurs préfèrent éviter les zones déjà développées pour ne pas avoir à négocier l'accès à la terre et compenser les populations impliquées. Leur préférence va vers les zones les moins peuplées, c'est-à-dire les forêts « vierges » le plus souvent riches en biodiversité. En plus des dégâts directs à la flore et au milieu de vie de la faune sauvage dus à la conversion forestière, l'arrivée massive de populations migrantes de travailleurs accentue la pression sur les espèces sauvages à travers la chasse pour la fourniture de viande de brousse.
- **La réduction du domaine forestier permanent - Unités Forestières d'Aménagement, Forêts communales et Aires Protégées.** L'importance des surfaces recherchées par les compagnies d'huile de palme ne permettra pas de se limiter aux terrains du domaine privé et forestier non permanent. La demande est telle que la pression est de plus en plus forte sur les forêts domaniales ou communales du domaine permanent, voire sur les aires protégées. Des rumeurs non confirmées laissent entendre que le Parc National de Campo Ma'an, le futur Parc National d'Ebo, ainsi que les UFA 00-003 et 00-004 respectivement accordées aux compagnies forestières MMG et TRC seraient concernés par la conversion. Si le gouvernement décidait d'autoriser la conversion en plantations de palmiers à huile d'UFA ou de zones protégées, il ouvrirait la porte non seulement à l'octroi répété de licences, mais encore à la braderie du domaine forestier permanent. Les indemnisations qu'il faudrait accorder dans ce cas aux industriels évincés pourraient l'emporter sur les avantages réels de la conversion du domaine forestier[9] .

[9] *Le maintien in extenso du domaine forestier permanent n'est pas une obligation absolue. Il conviendrait d'encourager la mise en place d'un système transparent et équitable d'indemnisation si des transactions devaient avoir lieu au détriment des compagnies concessionnaires mais aussi des populations locales.*

- **Les coûts sociaux** – les impacts négatifs sur les populations locales et les ouvriers des plantations. Les agro-industries actuellement à la recherche de vastes étendues de terres au Cameroun ne semblent pas prévoir l'implication de petits planteurs dans leurs projets. En l'absence d'une telle implication, les grandes plantations industrielles ont des impacts sociaux le plus souvent négatifs, aussi bien sur les populations autochtones que sur les populations migrantes. Alors que les conditions de travail des employés de l'entreprise sont généralement excellentes (logement de qualité, dispensaire, école, bourses d'étude, etc.), il n'en va pas de même pour les travailleurs embauchés de manière ponctuelle par les sous-traitants. L'environnement de travail de ces derniers se caractérise par la pauvreté, des salaires extrêmement bas, de mauvaises conditions de travail et de logement, etc. De nombreux cas de conflits sociaux et de violations des droits humains ont été signalés, tels que l'expropriation des terres des communautés voisines, la priorité systématique accordée à la main d'œuvre migrante, le déplacement forcé de populations autochtones, la perte du patrimoine culturel et agricole, etc. (Ricq, 2009, 2010).
- **Coûts et risques environnementaux** – Lorsque les standards environnementaux les plus rigoureux ne sont pas respectés, la production d'huile de palme peut avoir des conséquences environnementales néfastes sur les sols (risques d'érosion sur les fortes pentes comme dans le Sud-Ouest) et la qualité de l'eau (pollution par les effluents des huileries et les pesticides). Les émissions de gaz à effet de serre à l' occasion de la conversion sont un autre sujet de préoccupation, sans parler des émissions de méthane (dues aux effluents de l'huilerie) qui représentent environ 70% des émissions totales de l'exploitation, ce qui peut être problématique en l'absence de digesteurs. Alors que plusieurs sociétés responsables investissent dans la minimisation des risques environnementaux, beaucoup d'autres ne le font pas, ciblant parfois délibérément les pays où les normes de gouvernance sont connues pour leur laxisme.
- **Les coûts d'opportunité pour l'État** : la perte de revenus alternatifs. La conversion d'une forêt pour la production d'huile de palme, a un coût d'opportunité potentiel, résultant de la perte des revenus alternatifs présents (exploitation forestière ou minière, chasse, produits forestiers non ligneux) ou potentiels (concession de conservation, paiements pour services environnementaux, REDD, etc.). Toutes ces activités peuvent générer des revenus substantiels pour l'État, les communes et les communautés locales, comme prévu dans la loi forestière et réglementée par l'Arrêté 520 actuellement en vigueur[10] . Ce coût d'opportunité n'est actuellement pas pris en compte dans les projets d'allocation de terres pour le développement du palmier.

[10] *Indépendamment des recettes publiques, il conviendrait également de discuter la validité de « la présomption de domanialité » en relation notamment avec les droits fonciers réels des populations, « le profit » ne pouvant à lui seul justifier les transactions et dispenser d'évaluer les pertes de patrimoine immatériel détenu par des tiers.*



Contact des plantations de palmiers à huile avec le Parc national de Korup, Sud-Ouest, Cameroun.



Les semences sélectionnées produites par l'IRAD à la station de recherche de la Dibamba ne suffisent pas à satisfaire une forte demande.

Par exemple, en 2009 le Gouvernement du Cameroun a signé une convention avec une entreprise d'huile de palme, lui attribuant 70 000 ha de terres boisées, afin de développer une plantation de palmiers à huile, avec une taxe foncière de 0,50 USD/ha/an pour un terrain non aménagé, et 1 USD/ha/an pour un terrain développé. Dans la même région, les concessions forestières paient à l'État une taxe foncière moyenne de 5 USD/ha/an (et pouvant aller jusqu'à USD 16 (MINFOF MINFI, 2010).

- **Perte de carbone / développement à faible émission** : certaines compagnies font valoir leur désir de promouvoir un développement à faible émission de carbone, ce qui n'est pas possible en cas de conversion forestière en plantation de palmiers à huile (le seuil se situant à 40 tonnes de carbone par hectare).

Le tableau ci-après présente les valeurs typiques d'émissions obtenues dans le cadre d'une recherche menée pour RSPO en 2009. Il montre des émissions moyennes de 4 à 6 tonnes d'équivalent CO2 par hectare et par an et une séquestration potentielle de 7 tonnes par an. Une fois installée, la plantation peut être neutre vis-à-vis du carbone voire séquestrer du carbone. Par contre, la conversion préalable de tourbières ou de forêts, même secondaires et dégradées, produit des émissions nettement supérieures aux quantités séquestrées ultérieurement.

Emissions de gaz à effet de serre pour une plantation de palmiers à huile:	(kg CO 2 -eq/ha/annum)
Opérations de routine:	
Carburant fossile pour transport et machines	+180 à + 404
Fertilisants	+1,500 à +2,000
Décomposition des effluents de l'huilerie	+2,500 à +4,000
Total opérations de routine	+4,180 à +6,225
Emissions dues à la conversion: Changement de stock de carbone (cycle de 25 ans)	
Gaz à effet de serre dus à la conversion de Herbages / forêts	+1,700 à + 25,000
Séquestration de carbone par les palmiers	- 7,660
Emissions du palmier sur tourbières	+18,000 à + 73,000
Total émissions liées au changement de stock de carbone	+12,040 à +90,340
Total général émissions du palmier (conversion et opérations de routine)	+16,220 à +96,565

Source: RSPO GHG working group 2009 (http://www.rspo.org/sites/default/files/Report-GHG-October2009.pdf)



Les huileries artisanales ont des rendements faibles, mais procurent un revenu supplémentaire aux petits planteurs.

COMMENT ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PALMIER A HUILE AU CAMEROUN ?

S'il est correctement planifié, le développement du palmier à huile se traduira par un fort développement économique des régions concernées et une importante réduction de la pauvreté rurale. Mal menée, l'extension de la culture du palmier à huile risque de se traduire par la disparition de forêts à grande valeur de conservation et des impacts négatifs sur les populations locales et les communautés autochtones.

Pour amplifier les effets positifs et réduire les impacts négatifs, il est indispensable pour le Gouvernement camerounais et les parties prenantes concernées de développer une stratégie globale capable d'orienter l'expansion rapide et le développement durable du secteur. Pour ce faire il convient d'engager au plus vite l'ensemble des acteurs (Gouvernement, entreprises, communautés locales, ONG nationales et internationales) pour élaborer une stratégie préventive.

Le développement du palmier à huile au Cameroun peut bénéficier de l'expérience des grands pays producteurs pour mette en place dès maintenant les meilleurs standards internationaux comme ceux de l'IFC (Cf. encart). La stratégie d'expansion du secteur devra :

- investir dans l'amélioration de la productivité et des rendements des plantations existantes (matériel végétal sélectionné, fertilisation maitrisée, meilleure gestion des opérations de récolte) ;
- s'assurer que toutes les extensions futures des plantations de palmiers à huile au Cameroun soient développées de manière durable avec un impact minimal sur les niveaux d'émission de carbone et en conservant la biodiversité ;
- éviter autant que possible la réduction globale du domaine forestier permanent en privilégiant le développement de zones déjà déforestées ou dégradées ;
- veiller à ce que tous les nouveaux projets de développement du palmier à huile au Cameroun adoptent et appliquent les principes et critères de la RSPO (Table ronde pour l'huile de palme durable ; Cf. www.rspo.org). L'exigence de se conformer aux normes RSPO pour la production d'huile de palme au Cameroun devrait être intégrée dans les politiques et réglementations nationales ;
- faire bénéficier les petits planteurs du développement des complexes agro-industriels, soit par la mise en place de contrats de production suivant le modèle en vigueur en Asie du Sud-Est (où un pourcentage de 30% au minimum de la surface totale est réservé aux petits planteurs), soit par des mesures de soutien à l'agriculture familiale (fourniture de plants sélectionnés, encadrement technique, formation, etc.) ;
- respecter les droits des peuples autochtones et des communautés locales, notamment par l'adoption du consentement libre et préalable, et une large communication de tout développement de nouvelles plantations ; une attention toute particulière devra être portée à l'examen de la réglementation relative à l'acquisition des terres pour protéger et sécuriser les droits fonciers locaux.

Normes de performance de l'IFC

1. Évaluation sociale et environnementale et systèmes de gestion
2. Travail et conditions de travail
3. Prévention de la pollution et réduction des émissions
4. Santé communautaire et sécurité
5. Acquisition des terres et réinstallation involontaire
6. Conservation de la Biodiversité et gestion durable des ressources naturelles
7. Populations autochtones
8. Patrimoine culturel

http://www1.ifc.org

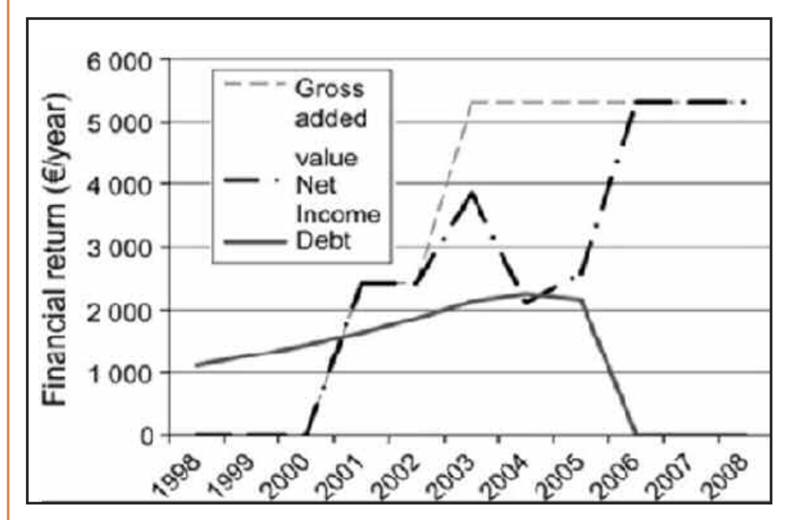
Principes et Critères RSPO

1. Transparence
2. Respect des lois et règlements en vigueur
3. Viabilité économique et financière sur le long terme
4. Adoption des meilleures pratiques pour la plantation et la transformation
5. Respect de l'environnement et conservation de biodiversité et des ressources naturelles
6. Respect des employés, des individus et des communautés touchés par les plantations et les huileries
7. Respect des règles précédentes pour les développements ultérieurs
8. Engagement à l'amélioration dans tous les secteurs clés de l'activité.

www.rspo.org

Des partenariats réussis entre petits exploitants et entreprises du Sud-Est asiatique

Le partenariat entre les entreprises et les petits exploitants peut bénéficier aux deux parties. A Muara Bungo (Sumatra, Indonésie) les conditions offertes en 1998 pour une petite exploitation de 2 ha comprenaient un prêt de 15 M Rp (1225 €) à un taux d'intérêt de 14%. Les remboursements débutaient la cinquième année après la plantation et s'élevaient à 30% de la valeur ajoutée nette mensuelle. Avec un tel contrat, grâce aux prix élevés atteints par l'huile de palme, les petits exploitants mettaient moins de 6 ans pour rembourser leur crédit. Le revenu moyen à l'hectare sur un cycle complet d'une plantation s'élèvent à 2100 € / ha pour le palmier à huile, comparé à seulement 200 € / ha pour une rizière. La comparaison des revenus du travail est encore plus frappante: 36 € / jour/homme pour le palmier à huile, et seulement 1,7 € / jour/homme pour le riz irrigué (Feintrenie, Chong et Levang, 2010).



Résultats économiques d'une plantation de 2 ha de palmiers à huile dans un projet NESS (Nucleus Estate and Smallholder System)



Au Cameroun, les petits planteurs n'obtiennent que des rendements faibles

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE

Le développement des investissements dans le secteur de l'huile de palme au Cameroun devrait être suspendu jusqu'à ce qu'une feuille de route conduisant à une nouvelle politique gouvernementale soit convenue. Pour le moins, en l'absence d'une telle feuille de route, toutes les parties prenantes concernées (communautés locales, partenaires au développement et ONG, investisseurs, ...) devraient être consultées dans le processus de prise de décision avant la délivrance de nouvelles zones de concessions de palmiers à huile.

A court terme :

- Etudier les mesures à prendre pour parvenir à l'autosuffisance nationale en huile de palme par l'augmentation de la production et des rendements des plantations existantes ;
- Les risques environnementaux et sociaux potentiels des plantations proposées devraient être évalués par une partie indépendante, tout comme leur impact sur les populations locales, les niveaux d'émission de gaz à effet de serre, etc. Un plan de gestion du risque crédible devra être adopté par la suite ;
- Pour chaque concession potentielle de culture du palmier à huile, une évaluation de la présence et de l'absence de zones à haute valeur de conservation doit être menée, sans préjuger de l'adhésion ou non de la société à la *Roundtable for Sustainable Palm Oil* (RSPO) ;

A moyen terme :

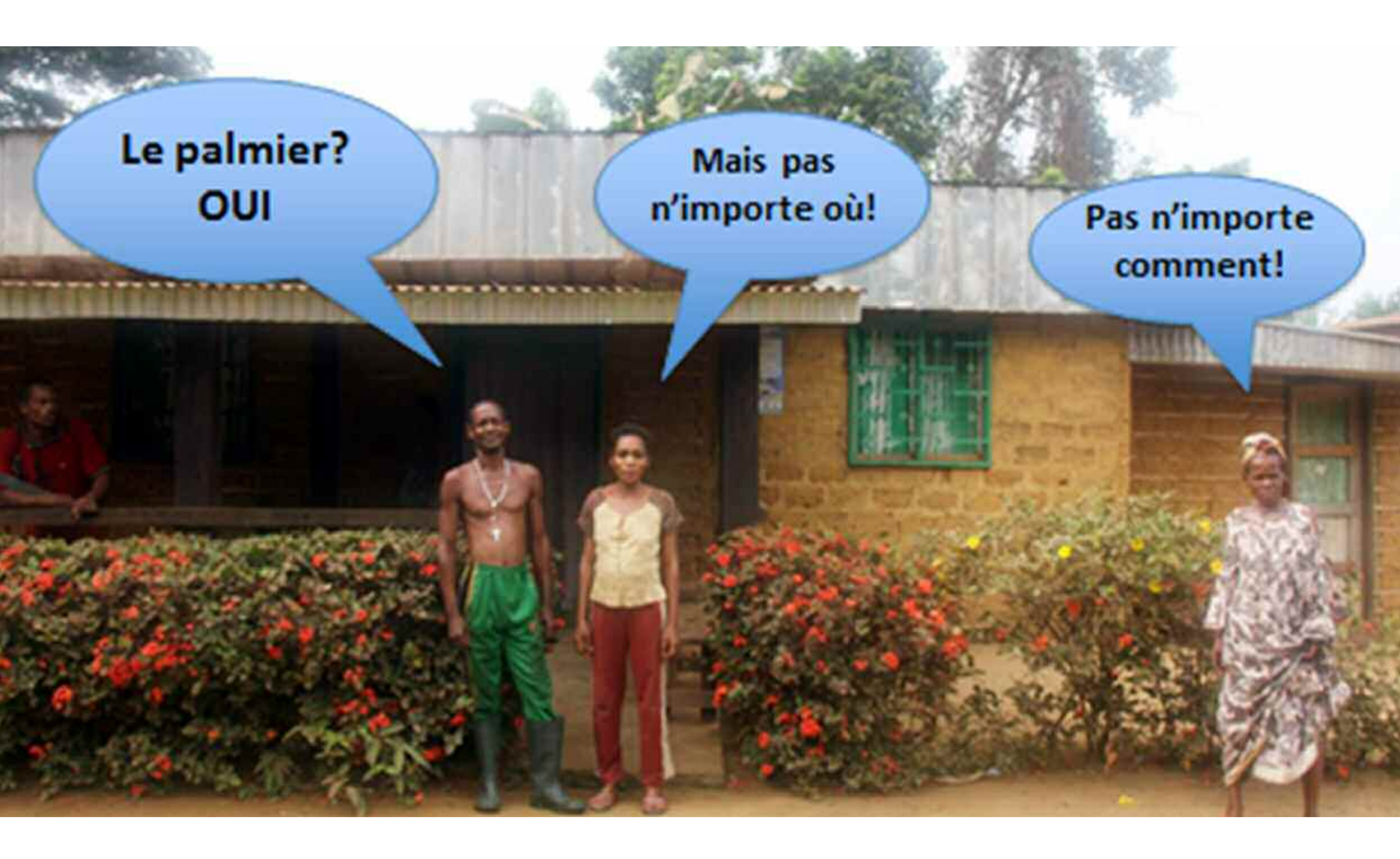
- Une plate-forme nationale de suivi du secteur « palmier à huile » doit être mise en place, rassemblant le Gouvernement, la société civile, le secteur privé, les donateurs, les ONG et les instituts de recherche dans un forum commun ;
- Une nouvelle politique gouvernementale doit être développée pour le secteur de l'huile de palme durable au Cameroun ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités autour des pratiques durables de la production d'huile de palme de tous les acteurs. Introduction des principes de la RSPO et préparation d'une variante nationale des principes et critères de la RSPO adaptée aux conditions et besoins du Cameroun ;
- Mise en œuvre d'une planification territoriale équilibrée entre les activités agro-industrielles et la conservation (y compris REDD +). Une évaluation nationale des zones à HVC devrait être effectuée, avec identification et cartographie des zones qui pourraient servir au développement du palmier à huile ; renforcer le respect des plans établis.

A plus long terme :

- Une évaluation environnementale stratégique sectorielle devrait être réalisée pour l'expansion agro-industrielle en zone forestière ;
- Des mesures de gestion environnementale adéquates et réalistes vis-à-vis des risques liés à la culture du palmier à huile à l'échelle industrielle devraient être proposées de manière concertée et des plans de gestion environnementale (PGE) élaborés pour chaque concession (actuelle ou

nouvelle) ;

- La nouvelle politique du Gouvernement sur l'expansion du palmier à huile doit être mise en œuvre. Cela ne peut comprendre aucune autorisation de développement du palmier à huile dans les zones définies et cartographiées comme protégées ;
- Le processus d'attribution de nouvelles concessions de culture du palmier à huile devrait être ouvert, participatif et transparent ; les contrats devraient être rendus publics sous peine d'invalidité ;
- Les appels d'offres relatifs aux zones autorisées devraient assurer un revenu maximal au Trésor public ;
- La sensibilisation juridique des ONG et des communautés autochtones concernées devrait être renforcée, et la mise en œuvre des projets surveillée.



REFERENCES :

Anseeuw W., Alden Wily L., Cotula L. and Taylor M. 2012. Land rights and the rush for land: Findings of the global commercial pressures on land research project. ILC, Rome. www.landcoalition.org

Better Crops International. Vol 13, Issue 1, May 1999. www.ipni.net

Caliman J.-P. 2011. Palmier à huile : le management environnemental des plantations. Le cheminement de PT. Smart. *OCL* 18(8)

Carrere R., 2010. *Oil palm in Africa: past, present and future scenarios*, World Rainforest Movement, December 2010. www.wrm.org.uy

Feintrenie L., Chong W.K. and Levang P. 2010. Why do farmers prefer oil palm? Lessons learnt from Bungo District, Indonesia. *Small-scale Forestry* 9: 379-396.

Hance J. and Butler R. 2011. *Palm oil, poverty, and conservation collide in Cameroon*. September 13, 2011. news.mongabay.com

Ricq I.A. 2009. Bolloré au Cameroun, un bilan en images. Le Monde Diplomatique , June 2009.

Ricq I. A. and Gerber J.F. 2010. Dix réponses à dix mensonges à propos de la Socapalm. Montevideo: World Rainforest Movement (WRM)

USDA. 2011. www.fas.usda.gov

World Rainforest Movement. 2001. *The bitter fruit of oil palm: dispossession and deforestation*, August 2001. www.wrm.org.uy

WRM's Bulletin Nº 165 April 2011
www.indexmundi.com

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Cotula, L. 2011. *Land deals in Africa: What is the contract*, IIED, January 2011, pubs.iied.org
- FAO. 2011. *Land tenure and international investments in agriculture*, July 2011, www.fao.org
- Nguiffo S. and Schwartz B. 2012. *Herakles' 13th labour?* www.forestpeoples.org www.cedcameroun.org
- Oxfam. 2011. Land and Power: *The growing scandal surrounding the new wave of investments in land*, September 2011, www.oxfam.org
- WWF. 2012. Profitability and sustainability in palm oil production – Analysis of incremental financial costs and benefits of RSPO compliance. wwf.panda.org/wwf_news



La mission du WWF est de stopper la dégradation de l'environnement naturel de notre planète, et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature.
www.panda.org



L'IRD est un institut de recherche français qui, en collaboration avec des partenaires du Sud, aborde les questions de développement international. L'objectif est d'améliorer la santé et la santé publique, de comprendre comment les sociétés changent et de protéger l'environnement et les ressources naturelles, en vue de la réalisation des objectifs mondiaux de développement du Millénaire.
www.ird.fr



Le CIFOR oeuvre pour le bien-être humain, la conservation de l'environnement, et de l'équité en menant des recherches pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement.
www.cifor.org